

Edgard de Larminat

03-03-2019

Après avoir participé au débarquement de Provence, le général de Larminat (1895-1962) est nommé à la tête des Forces françaises de l'Ouest et chargé de libérer les poches de l'Atlantique. Le 15 juin 1962, il est nommé président de la Cour militaire de justice, instituée pour juger les participants au putsch d'Alger d'avril 1961. Le 1er juillet, Larminat met fin à ses jours, "craignant de ne pouvoir, physiquement et moralement, mener à bien cette dernière mission", selon l'Ordre de la Libération auquel il appartenait. Traduction : la perspective de devoir condamner d'anciens camarades des combats de la Libération passés à l'OAS lui aurait été insupportable. Cette explication a cependant été contestée par certains membres de sa famille, pour qui le suicide de Larminat serait plus dû à la crainte de ne pas être à la hauteur de sa tâche du fait de sa santé défailante, plutôt qu'à un refus d'assumer sa mission à la Cour militaire de justice.

La fin tragique de ce compagnon de la Libération de la première heure explique peut-être pourquoi Perec s'en souvient.

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com

